



PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de Sainte-Aurélie  
Beauce-Sud

Aux contribuables de la susdite Municipalité

# AVIS PUBLIC

DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné,

Stéphane Héту, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite  
Municipalité,

**QU'**en vertu de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**QUE** le calendrier ci-après a été adopté, à la séance régulière du 4 décembre 2017, relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront à 19 h, à la salle municipale, située au 149, chemin des Bois-Francs, Sainte-Aurélie, comté de Beauce-Sud :

- Mardi le 9 janvier 2018
- Lundi le 5 mars
- Lundi le 7 mai
- Lundi le 9 juillet
- Mardi le 4 septembre
- Lundi le 5 novembre
- Lundi le 5 février
- Lundi le 9 avril
- Lundi le 4 juin
- Lundi le 6 août
- Mardi le 2 octobre
- Lundi le 3 décembre

DONNÉ À SAINTE-AURÉLIE, CE 5 DÉCEMBRE 2017.

Stéphane Héту  
Directeur général | Secrétaire-trésorier

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Sainte-Aurélie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé au bureau municipal, situé au 151A, chemin des Bois-Francs, ainsi qu'à la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce, située au 164, chemin des Bois-Francs, entre 8 h et 16 h 30, le 5e jour du mois de décembre de l'année deux mille dix-sept (2017).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5e jour du mois de décembre de l'année deux mille dix-sept (2017).

Stéphane Héту  
Directeur général | Secrétaire-trésorier